

En ce début d'année 2017, le SNMHF est particulièrement attentif aux enjeux des prochaines échéances électorales qui impacteront peut-être de façon profonde nos modes d'exercice de la médecine libérale et donc forcément notre pratique de médecins homéopathes. Les 6èmes Assises seront essentiellement consacrées à ce dossier, aux projets des différentes familles politiques ainsi qu'au nouveau cadre conventionnel. Le problème majeur actuel de santé publique, à savoir la résistance aux antibiotiques, sera l'autre grand thème de cette journée avec la participation d'un éminent expert le Dr Jean Carlet. Deux médecins homéopathes les Drs Alain Diais et Viviana Leuci-Huberman feront part de leur expérience respective pour proposer des solutions alternatives à l'abus des antibiotiques.

Le SML, syndicat représentatif régulièrement porte-parole de nos revendications spécifiques, a connu un nouveau renouvellement de son bureau à l'occasion de l'assemblée générale électorale de décembre. Le Dr Philippe Vermesch en est le nouveau président. Le SNMHF félicite particulièrement ses deux vice-présidentes d'avoir été élues au sein du nouveau bureau, le Dr Christine Bertin-Belot comme secrétaire générale et le Dr Dominique Jeulin-Flamme comme vice présidente. Elles sauront être les porte-parole efficaces de nos revendications spécifiques.

En septembre dernier, l'AFNOR a publié le texte définitif issu du processus européen CEN initié par l'ECH et dans lequel la communauté des médecins homéopathes français s'est particulièrement investie et a été vigilante sur la reconnaissance d'une pratique exclusivement médicale de la thérapeutique homéopathique. Cette norme européenne sera particulièrement utile pour les pays qui ne connaissent pas de tradition homéopathique, afin de l'introduire dans leur offre de soins respective. Ils pourront s'appuyer sur un texte solide, validé par l'ensemble des pays qui ont activement participé à ce processus et ce, notamment, dans le domaine de la formation initiale et de la pratique en général.

Du 17 au 20 novembre dernier s'est tenu un grand congrès international d'homéopathie à Vienne organisé par l'ECH et par son président le Dr Thomas Peinbauer, que nous avons déjà eu l'occasion d'accueillir à nos Assises. Le SNMHF a participé aux travaux des commissions de l'ECH par l'intermédiaire de sa secrétaire le Dr Florence Paturel et, en particulier, au sein du sous comité politique. Lors de l'assemblée générale ont été élus le nouveau président le Dr Hélène Renoux et le nouveau secrétaire général le Dr Jaume Costa. Nous félicitons particulièrement la nouvelle présidente Hélène Renoux, par ailleurs, secrétaire de notre Société Savante, la SSH. Le SNMHF a exprimé à l'occasion de cette assemblée générale électorale par la voix de son président, son souci de voir scrupuleusement respectés, à l'avenir, au sein de l'ECH, les objectifs et l'organigramme, conformément aux statuts de cet organisme.

En 2017, soyons optimistes mais constamment vigilants, soyons les porte-parole de nos patients qui plébiscitent notre pratique, soyons les acteurs d'une homéopathie pleinement et définitivement intégrée dans l'offre de soins. Pour être efficaces, nous devons être forts et pour être forts, nous devons être le plus nombreux possible. Toute notre action va dans ce sens, pour cela, rejoignez nous et participez activement par votre adhésion à la défense de notre pratique.

Syndicat National des Médecins Homéopathes Français

79, rue de Tocqueville 75017 PARIS • Tél : 01.44.29.01.31 • Fax : 01.40.54.00.66
Courriel : snmhf@club-internet.fr